

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... 2 80 7 13 25

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VÖGLER

Rue St-Pierre

Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour

Combats dans la région d'Ypres, dans l'Aisne, en Champagne et dans les Vosges. Succès français au sud-ouest de Münster.

On ne sait s'il faut envisager comme le prodrome d'une diversion anglaise une attaque des troupes britanniques au sud-est d'Ypres. Une position allemande a été envahie à la faveur d'une explosion de mines. L'opération a eu une certaine envelopure, car le communiqué allemand qui en apporte la nouvelle dit qu'on ne combat « plus que pour la possession de trois des entonnoirs », ce qui signifie qu'il y en a eu toute une série. On sait qu'on appelle entonnoir la cavité, toujours énorme, qu'ouvre dans le sol l'explosion d'un fourneau de mine. Aussitôt que l'explosion a éventré la position adverse, l'assaillant se précipite et occupe « l'entonnoir », où il se fortifie.

Les Allemands paraissent faire leur deuil de l'éperon sud-est de la hauteur de Notre-Dame de Lorette (nord d'Arras), dont les Français se sont emparés. Le communiqué allemand annonce la perte de cette position, en ayant soin d'en réduire l'importance à presque rien ; ce n'est, à l'en croire, qu'un pauvre petit point d'appui de soixante mètres de front sur cinquante de profondeur qui a passé aux mains de l'ennemi. Seulement, celui-ci nous apprend qu'on a fait six tentatives pour reprendre la position.

Il y a bien longtemps qu'il ne s'était plus produit de mouvement dans la région des deux Tracy, au sud de Noyon, à l'orée de la grande forêt de Laigue, qui s'étend de l'Oise à l'Aisne jusqu'au confluent des deux rivières. Le dernier bulletin de Paris nous apprend que les Allemands ont dessiné une attaque contre les positions du bois de Saint-Mard et que l'artillerie les a arrêtés. Il faut attendre d'ultérieurs éclaircissements pour savoir s'il s'agit d'un épisode local sans conséquence ou si l'attaque allemande rentre dans la préparation d'un nouveau mouvement dans la direction de l'Aisne. Ce qui indiquerait à la seconde supposition, c'est le fait que l'artillerie française a jugé à propos de bombarder les carrières de Pasly, au nord-ouest de Soissons, où elle avait sans doute remarqué un rassemblement insolite de troupes allemandes.

En Champagne, dans la région des Hurlus, les Allemands essaient de récupérer lambeau par lambeau les positions perdues au cours de l'offensive française. Une de leurs attaques, au nord-ouest de Perthes, a eu un demi-succès qui paraît avoir été éphémère.

Le champ de bataille de la Woëvre n'a vu reprendre les combats que sur le front sud — au front de Toul — au nord de Flérey ; les Français auraient prononcé là, selon le communiqué de Berlin de samedi, plusieurs attaques qui auraient échoué. Les communiqués de Paris disent : en Woëvre, simple canonnade. Ce que le bulletin allemand d'hier dimanche confirme pour les vingt-quatre heures précédentes.

Une velléité d'attaque allemande dans la forêt de Parroy, entre le canal de la Marne-au-Rhin et la ligne Lunéville-Sarrebourg, a été contenue. Il s'agit vraisemblablement d'une riposte aux attaques françaises qui se sont produites les jours précédents dans la région de Bezange (au nord du canal), et dans la zone de Manonviller (au sud du chemin de fer).

Beaucoup de mouvement dans les Vosges, tout d'abord, dans le nord, aux alentours du col d'Urbeis, par le-

quel passe la route de Schleitstadt à Saint-Dié, attaque allemande contre une position française au nord-ouest d'Urbeis (Orbey). L'assaillant a été repoussé avec pertes, disent les Français ; la position n'était pas favorable pour nous et nous l'avons évacuée, expliquent les Allemands, qui veulent que cette affaire n'ait été qu'un engagement de reconnaissance. Mais, il y avait du canon, au témoignage du bulletin français ; il s'agissait donc d'une reconnaissance opérée en forces.

Dans les Vosges centrales, autour du Ballon d'Alsace, le succès a couronné les attaques françaises contre la Tête-des-Bécasses (Schneppenriethkopf), au sud-ouest de Münster. Le sommet a été enlevé samedi. C'est un gage de sécurité pour les positions françaises de la vallée de Thann, vers le sommet de laquelle les Allemands essayaient de se couler depuis le haut de la vallée de la Fecht.

En outre, les Français ont occupé le contrefort ouest du Sillakerkopf, dans la chaîne du Reichsackerkopf, à l'ouest de cette sommité et ils menacent Metzeral, dans la vallée de la Fecht. Leur position, sur les deux versants de cette vallée, s'est ainsi notablement améliorée depuis les derniers succès allemands qui l'avaient compromise. Les Allemands avouent leur recul au Schneppenriethkopf en disant que leurs avant-postes se sont retirés devant un ennemi supérieur en nombre.

Le correspondant du journal Patris, d'Athènes, à Ténédos, M. Rodas, fait un tableau pittoresque du sort des correspondants de journaux sous le régime de la censure anglaise. Il y a à Ténédos vingt-deux journalistes auxquels la censure procure un doux farniente. Les correspondants de l'Illustration, du Journal et du Petit Parisien, qui en avaient assez, espéraient être ramenés au Pirée par un croiseur grec, mais ils ont dû rester dans l'île à se morfondre.

L'escadre franco-anglaise croise devant Muidros, Ténédos et l'entrée des Dardanelles. A Ténédos, on construit des baraquements pour la troupe et des hangars pour l'aviation. Le colonel qui fait les fonctions de censeur, interrogé par M. Rodas sur la question de savoir quand les Alliés seraient à Constantinople, a répondu en riant : « Dans quelques semaines ou dans quelques mois ».

On sait que Ténédos est une des îles conquises par la Grèce sur la Turquie et dont la propriété a été reconnue définitivement à la Grèce par les puissances. En y établissant leur base d'opérations, les Alliés ont donc fait un accroissement à la neutralité hellénique. L'amiral anglais a déclaré aux fonctionnaires grecs qu'il n'avait voulu en aucune façon par là porter atteinte aux droits de souveraineté de la Grèce. Le drapeau grec flotte à l'entrée du port.

Le général allemand von Bernhardt, l'auteur du livre : L'Allemagne et la prochaine guerre, où il préconisait la politique de la force brutale, l'agression de la Triple Entente par l'Allemagne et l'invasion de la Belgique, vient de donner au New-York World une interview où il prétend que son livre a été mal traduit et que, en de fréquents passages, sa pensée a été volontairement faussée. Ceci s'adres-

sait directement aux lecteurs américains, qui ne connaissent le livre de M. von Bernhardt que par une traduction, laquelle peut bien avoir été en partie défectueuse. Mais enfin l'état-major allemand s'est trouvé avoir accompli le plan du général von Bernhardt et trop d'officiers ont méthodiquement appliqué des procédés qu'il indiquait.

Une réaction s'est produite même en pays allemands. Dans une conférence faite à Vienne, le professeur Forster, de Munich, a protesté contre les enseignements de von Bernhardt qui proclamaient la lutte pour la domination au mépris de toute morale, et le professeur Forster n'a pas du Bernhardt en anglais, mais en allemand. Le théoricien de la force brutale, au lieu de prétendre qu'on l'a mal compris, ferait mieux d'avouer qu'il s'est trompé en reniant les préceptes de la loi évangélique.

L'impôt de guerre au Conseil national

LA RÉPONSE DE M. SCHULTHEISS À M. NAINE

Seconde partie : L'exportation du fromage

Et maintenant, le fromage ! L'automne dernier, les maisons d'exportation de fromage se sont constituées en syndicat, pour organiser uniformément les achats dans les fromageries et l'expédition de la marchandise. Nous n'aurions pas pu imaginer une mesure plus déplorable que l'interdiction de l'exportation du fromage, car une pareille mesure aurait entraîné la perte de grandes quantités de fromage que la Suisse, à elle seule, n'aurait jamais pu consommer. Nous avons jugé toutefois de notre devoir de veiller à ce que le pays restât suffisamment approvisionné de fromage, à des prix modérés. A cet effet, nous avons assemblé le syndicat des exportateurs à entretenir une réserve de sept millions de kilos pour la consommation intérieure, à laquelle cette marchandise devait être livrée au prix de revient. Depuis août 1914 jusqu'à fin février 1915, le syndicat n'a pas modifié ses prix de vente. En automne, les membres du syndicat adressèrent aux communes une circulaire dans laquelle ils offraient du fromage pour le prix de 130-170 francs les cent kilos. Le 1^{er} mars, eut lieu une modique hausse, parce que le syndicat avait lui-même dû acheter à des prix plus élevés les provisions d'hiver. Mais, nous le répétons, dès sa formation jusqu'à ce jour, le syndicat des maisons suisses d'exportation avait l'obligation de vendre le fromage au commerce de détail et de demi-gros, à un prix qui ne devait pas dépasser le prix de revient. Rien de plus injuste dès lors que de reprocher à ce syndicat d'avoir poussé à la hausse du fromage dans l'intérieur du pays. Au contraire, les autorités ont pu, grâce au syndicat, régulariser les prix et empêcher la hausse sur notre marché national. Le syndicat paye, par exemple, pour du fromage de seconde qualité, 190 francs par cent kilos, avec déduction de 6 % sur le poids, et le revend à 189 francs aux négociants qui en demandent plus de 800 kilos à la fois, et 194 francs aux détaillants pour quantités inférieures, en pièces entières.

L'interpellateur admet que l'exportation ne pouvait pas être entièrement interdite ; mais il estime qu'elle aurait dû être réduite, afin de conserver au marché national une plus forte réserve de fromage. Or, nous sommes allés beaucoup plus loin dans ce sens, puisque nous avons obligé le syndicat des exportateurs à faire face à toute la consommation du pays et cela à des prix de faveur. On ne peut exporter que le superflu. Ainsi, la consommation intérieure ne se règle pas sur l'exportation, mais c'est l'exportation qui se règle sur les besoins de notre marché intérieur. Plus le peuple suisse consomme, moins on exporte.

Il faut reconnaître toutefois que l'organisation de la vente à l'intérieur a laissé beaucoup à désirer. Il y a eu, en outre, des tentatives de manœuvres malhonnêtes. M. Naine a parlé d'un visiteur français qui voulait acheter du fromage à tout prix et se faisait fort d'obtenir une licence d'exportation. Je pourrais vous nommer quantité de gens qui ont

fait des tentatives semblables et qui ont dû garder leur marchandise pour compte. Il est également possible que ça et là des particuliers aient réclamé des prix trop élevés pour leur marchandise ; on ne peut que regretter que le public ait accepté ces prix surfaits, au lieu de s'adresser au syndicat des maisons suisses d'exportation, lequel se tient strictement à nos prescriptions. Avis aux détaillants et aux sociétés d'utilité publique. Adressez-vous au syndicat pour toutes vos commandes. C'est ainsi qu'on mettra fin aux abus du commerce privé.

LA GUERRE EUROPÉENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 avril

Communiqué allemand du 17 avril : Hier, les Anglais ont, eux aussi, employé à l'est d'Ypres des gaz et des bombes dégagant des gaz asphyxiants. Sur le front sud des hauteurs de Lorette et au nord-ouest d'Arras nous avons perdu un petit point d'appui de 60 mètres de largeur et de cinquante mètres de profondeur.

En Champagne, au nord-ouest de Perthes, après avoir provoqué des explosions sur une grande distance de terrain, nous avons pris d'assaut un groupe d'ouvrages de Français. Une contre-attaque ennemie opérée ce matin a échoué.

Entre la Meuse et la Moselle, violents combats d'artillerie. Près de Flirey, les Français ont attaqué à plusieurs reprises. Ils ont été rejetés dans leurs positions et ont éprouvé de fortes pertes.

Dans les Vosges, au cours d'une attaque de reconnaissance, nos troupes se sont emparées d'une position ennemie située au nord-ouest d'Orbey (Urbeis). Cette position se trouvant dans un endroit défavorable pour nous, nous l'avons évacuée le matin en emmenant comme prisonniers un certain nombre de chasseurs alpins.

Un dirigeable français a fait, cette nuit (à 1 h. 30), son apparition au-dessus de Strasbourg et a jeté plusieurs bombes. Les débris, qui consistent en majeure partie en vitres brisées, sont peu importants. Quelques civils ont malheureusement été blessés.

Un de nos aviateurs qui avait déjà, avant-hier, jeté des bombes sur Calais, a bombardé hier Gœxewich.

Journée du 17 avril

Communiqué français de samedi soir, 17 avril, à 11 heures.

A Notre-Dame de Lorette, nous avons arrêté net, dans la nuit de vendredi à samedi, trois attaques allemandes moins fortes que celles de la nuit précédente. Nos troupes sont solidement organisées sur la position conquise.

Dans la vallée de l'Aisne, notre artillerie lourde a bombardé les grottes de Pasly, qui servent d'abri aux troupes allemandes. Des explosions successives ont témoigné de l'effondrement de plusieurs d'entre elles.

En Champagne, au nord-ouest de Perthes, l'ennemi a fait exploser deux mines à proximité de nos tranchées. Il a occupé les deux entonnoirs. Nous l'avons aussitôt chassé de l'un de ceux-ci, mais il a conservé l'autre. Aucune partie de nos tranchées n'est occupée par lui.

Non loin de là, au nord de Le Mesnil, une attaque contre un saillant de notre ligne a été facilement repoussée.

En Woëvre, combats d'artillerie, notamment dans la région du bois Mort-mare. Aucune action d'infanterie, ni hier, ni aujourd'hui.

Dans les Vosges, nous avons réalisé de sensibles progrès sur les deux rives de la Fecht. Sur la rive nord, nous sommes emparés de l'éperon ouest du Sillakerwasen (ouest de Metzeral) et nous avons débouché dans le ravin qui descend vers la Fecht. Sur la rive sud, nos chasseurs, après une brillante attaque, ont enlevé le sommet du Schneppenriethkopf (1253 mètres d'altitude), point culminant du massif qui sépare les deux vallées aboutissant à Metzeral.

Un avion anglais a abattu un avion allemand en Belgique, près de Bœsinghe. L'avion est tombé dans nos lignes. Le pilote a été tué et l'observateur fait prisonnier.

Un de nos dirigeables a bombardé la gare et le hangar d'aviation de Fribourg-en-Brisgau.

Communiqué français d'hier dimanche, 18 avril :

Une attaque allemande, préparée par un violent bombardement, a été prononcée par un bataillon contre nos positions au nord d'Orbey (Urbeis), en Alsace. Nous l'avons repoussée. L'ennemi a laissé de nombreux morts devant nos tranchées et nous avons fait une quarantaine de prisonniers.

Un avion belge a abattu un avion allemand près de Roulers. Dans la même région, une escadrille française a bombardé efficacement un terrain d'aviation.

Communiqué allemand d'hier dimanche, 18 avril :

Après avoir fait exploser des mines, les Anglais ont pénétré hier soir, au sud-est d'Ypres, dans une de nos positions situées sur une hauteur immédiatement au nord du canal, mais ils en ont été repoussés aussitôt par une contre-attaque. On ne combat plus que pour la possession de trois des entonnoirs.

En Champagne, les Français ont fait sauter, mais sans obtenir un avantage, une tranchée située à côté de celle que nous leur avons enlevée avant-hier.

Entre la Meuse et la Moselle, il n'y a eu que des combats d'artillerie.

Dans les Vosges, nous nous sommes emparés au sud-ouest de Stossweier au Sattel d'une position avancée française. Au sud-ouest de Metzeral, nos avant-postes ayant devant eux un ennemi en forces supérieures ont été retirés de leur point d'appui.

Journée du 18 avril

Communiqué français d'hier soir, dimanche, 18 avril, à 11 h. :

La journée a été relativement calme. Elle a été marquée sur certains points par des combats d'artillerie et des actions d'infanterie toutes locales.

Dans la vallée de l'Aisne, au bois Saint-Mard (région de Tracy), l'ennemi a attaqué nos tranchées à la fin de l'après-midi. Notre artillerie a arrêté net sa charge à la baïonnette et lui a infligé des pertes sérieuses.

En Champagne, au nord-ouest de Perthes, les Allemands ont évacué un entonnoir qu'ils occupaient encore à proximité de nos lignes. De notre côté, par l'explosion de mines, suivie par une attaque, nous avons enlevé 60 mètres de tranchées ennemies.

En Woëvre, simple canonnade. L'ennemi a prononcé en Lorraine, dans la forêt de Parroy, plusieurs petites attaques, avec de faibles effectifs, notamment près de Bures, Meaucourt, Embeménil et Saint-Martin ; toutes ces tentatives ont été facilement repoussées.

En Alsace, les Allemands ont attaqué par trois fois sans aucun succès nos tranchées au Petit Reichsackerkopf.

Nous avons, d'autre part, fait de nouveaux progrès dans la région du Schneppenriethkopf.

Un de nos avions, après une poursuite brillante, a abattu un avion allemand, qui est tombé dans les lignes ennemies en Belgique, entre Langhenarq et Paschiendaale.

Une tournée de M. Millerand

Paris, 19 avril. (Officiel). Le ministre de la guerre, qui était parti mercredi soir en tournée d'inspection dans la zone intérieure, est rentré dans la soirée d'hier dimanche.

Après avoir consacré la journée de jeudi à la visite de plusieurs de nos fabriques d'explosifs dans le Midi de la France, le ministre est arrivé à Lyon, où il a vu un certain nombre d'établissements militaires et d'usines.

Le soir même, le ministre couchait à Saint-Etienne et samedi matin il visitait la manufacture d'armes.

M. Millerand a continué son voyage par une revue du centre d'instruction de Montbrison, où il a été frappé de la bonne tenue des troupes, et en particulier d'une partie de la classe de 1916, déjà entièrement habillée et équipée.

Dans la soirée de samedi, le ministre visitait la manufacture d'armes de Tulle et allait coucher à Limoges.

Hier dimanche, M. Millerand a visité la manufacture d'armes de Chatelleraul, puis il est parti pour Paris.

De son voyage, le ministre a rapporté une excellente impression générale.

Le quartier général allemand

Paris, 18 avril. Le quartier général allemand se trouve à Charleville, petite ville qui, avec Mézières, partage le titre de chef-lieu du département des Ardennes. Les deux villes sont séparées par la Meuse. Char-

leville doit son nom au duc de Mantoue Charles de Gonzague, qui la fonda il y a trois siècles. L'état-major allemand demeure dans la villa du directeur d'un journal local. Guillaume II y fait de fréquentes apparitions, mais, pour plus de précautions, il a l'habitude de passer la nuit dans une villa située à quelques kilomètres de la ville, au milieu de la forêt des Ardennes.

Le général Maunoury

Paris, 18 avril. Le Figaro annonce que le prince de Connaught s'est rendu, samedi après-midi, auprès du général Maunoury, pour lui remettre, au nom du roi d'Angleterre, la Grand-Croix de Saint-Michel et Saint-Georges.

Le prince et le général se sont entretenus quelques instants amicalement. L'état du général Maunoury nécessite toujours des soins très délicats, mais sa santé est aussi satisfaisante que possible et son état moral est parfait.

Echange de prisonniers

Paris, 18 avril. Un correspondant de l'Agence Havas a interviewé le capitaine Léon Pasqual, député d'Avone, rentré vendredi après sept mois de captivité en Allemagne, au camp de Torgot, en Silésie. Il a déclaré avoir eu pour compagnons de captivité des Anglais et des Russes. Il a dû remettre aux autorités l'argent dont il était porteur et a été soumis à plusieurs fouilles. Logé d'abord dans des baraquements, il a obtenu ensuite de coucher dans une chambre. Pour toute sortie, il lui était permis de se promener dans la cour.

Le 9 avril, le capitaine Pasqual, sur l'ordre du ministre de la guerre, était transféré au camp modèle de Blankenburg. Le 12 avril il reçut la visite du directeur des affaires extérieures au ministère de la guerre qui lui annonça sa libération en le priant toutefois, en échange, et au nom de l'humanité, d'intervenir auprès des ministres français de la guerre et des affaires étrangères pour obtenir une solution rapide des trois questions suivantes qui l'intéressaient particulièrement :

Renvoi des prisonniers civils français et belges en échange des Allemands retenus en France ou dans ses colonies ; échange de médecins militaires ; sursis à l'exécution des peines encourues par des soldats pour des délits de droit commun.

M. Pasqual accepta. Mercredi matin, il fut reconduit à la frontière suisse et dès samedi matin il s'acquitta de sa mission.

Le château de Rominten

Le Schlesische Zeitung publie un discours de Guillaume II au 2^{me} régiment de grenadiers, dans lequel l'empereur remercie ce corps de sa bravoure en Champagne. S'entretenant ensuite avec les officiers, Guillaume II se lamenta, disant que les Russes avaient dévasté son château de Rominten et il raconta les ravages de l'incendie.

La garnison de Przemysl

Vienne, 18 avril. Le quartier militaire de la presse austro-hongroise publie un exposé détaillé concernant le ravitaillement de Przemysl. Il est dit notamment, dans cet exposé, que la bonne préparation à la guerre des fortresses austro-hongroises dépend en première ligne des crédits budgétaires. En présence de l'extrême économie imposée par la modicité de ces crédits, il a fallu, au début de la guerre, exécuter en toute hâte des travaux pour achever les fortifications de Przemysl, ce qui a rendu nécessaire l'envoi de grands contingents d'ouvriers dans la forteresse, circonstance qui pèse beaucoup dans la balance en ce qui touche la question du ravitaillement de la place.

Bien que la concentration de l'armée de campagne eût presque entièrement arrêté le trafic sur les lignes conduisant à Przemysl, le ravitaillement de la place en vivres, en munitions et en autre matériel a été effectué de telle façon que, le 16 septembre, jour de la suspension de la circulation des trains allant à Przemysl, il y avait dans la forteresse du pain et du biscuit pour 137 jours, des légumes pour 147 jours, de la viande pour 115 jours et de l'avoine pour 392 jours, en évaluant à 85,000 hommes avec 3700 chevaux la garnison nécessaire à la sûreté de la place.

Mais, en réalité, la garnison comptait 131,000 hommes et 11,000 chevaux. Après le premier déblocage de Prze-

mysl, au milieu de difficultés indescriptibles provoquées par le mauvais état des chemins, les provisions fortement épuisées ont été non seulement remplacées mais aussi complétées, dans la mesure où il avait été possible de le faire, au prix d'efforts extraordinaires. Des 213 trains dirigés sur Przemysl durant la courte période de déblocement, 128 ont servi à la forteresse, et les provisions ont été complétées pour environ cinq mois et demi, avec portions complètes, ou pour huit mois en donnant les deux tiers des portions.

Pendant le second investissement, il a fallu cependant nourrir 128,000 hommes et 14,500 chevaux. Il a fallu encore s'occuper de l'alimentation des 18,000 habitants civils et d'environ deux mille prisonniers, d'autant plus que les provisions privées avaient été fort entamées pendant le premier siège. Le commandant de la forteresse ordonna aussitôt de régler soigneusement la distribution des vivres. Les officiers et les soldats étaient traités de la même façon. Tous les hôtels et restaurants furent fermés. Seuls, les cafés étaient encore ouverts, mais chaque consommateur ne pouvait y recevoir par jour qu'un verre de thé ou de café avec un morceau de sucre. Au début de janvier, on réduisit sensiblement les portions. Les légumes furent remplacés par des betteraves, et les officiers, aussi bien que les soldats se mirent à consommer de la viande de cheval et de la farine d'avoine. C'est ainsi qu'il fut possible, grâce à des privations infinies, de résister à l'ennemi du 16 septembre au 22 mars.

Le rapport termine en exposant les deux tentatives héroïques faites par les troupes austro-hongroises, appuyées de leurs alliés allemands, pour délivrer la forteresse et insiste sur le fait que les efforts tentés pour délivrer Przemysl ont été déjoués par des forces naturelles et non par l'ennemi.

Suprême effort austro-hongrois

Vienna, 18 avril. Un communiqué officiel austro-hongrois dit ce qui suit : « La lutte gigantesque qui nous a été imposée contre un adversaire dont la population est supérieure à la nôtre nous oblige à mettre en jeu toutes nos forces afin de pouvoir, en cas de besoin, poursuivre la guerre assez longtemps encore jusqu'au succès final. Cette conviction s'est implantée heureusement chez tous les peuples de la monarchie, lesquels n'ont pas hésité à accourir sous les drapeaux et ont forcé l'admiration et l'estime du monde entier par les exploits presque surhumains qu'ils ont accomplis dans les violentes batailles actuelles sans exemple dans l'histoire.

En vue d'assurer les renforts destinés à combler les vides, il est nécessaire d'étendre temporairement le service du landsturm et de modifier les dispositions relatives à l'utilisation du landsturm. En conséquence, il est projeté, conformément à l'exemple donné par d'autres Etats, de faire commencer à l'avenir, dans les deux Etats de la monarchie, l'obligation du service de landsturm à l'âge de 18 ans et de la faire durer jusqu'à l'âge de 50 ans révolus.

En outre, la première levée comprendra les classes jusqu'à l'âge de 42 ans révolus et il faudra que la possibilité soit offerte d'employer, dans des cas tout à fait exceptionnels, les classes de la seconde levée pour compléter l'armée de la landwehr.

Toutefois, la création de nouvelles catégories de landsturm ne signifie nullement que toutes ces nouvelles catégories seront effectivement appelées immédiatement au service du landsturm ou même dans un avenir très rapproché.

Hindenburg dans les Carpathes

Milan, 18 avril.

Le Corriere della Sera reçoit de Bucarest : Le Bucarest Tagblatt apprend de bonne source que le maréchal Hindenburg aurait, ces jours derniers, passé l'inspection des troupes austro-allemandes des Carpathes. Le général allemand aurait eu une conférence avec le généralissime autrichien archiduc Frédéric, et avec le chef d'état-major austro-hongrois général Conrad von Hotzendorf.

Le tsar sur le front

Pétrograd, 18 avril.

Nicolas II est parti pour le front, où il est arrivé déjà hier, 18 avril.

Italie et Autriche

Rome, 18 avril.

Un communiqué officiel publié à Vienne dément formellement la nouvelle que des militaires autrichiens auraient franchi la frontière à Pagolino, dans la vallée de Sabbia.

Au ministère italien de la guerre, on ne sait rien d'un pareil incident.

L'attaque des Dardanelles

Londres, 18 avril.

Le Times apprend de Mytilène :

Dix croiseurs se sont approchés d'Enos. Deux d'entre eux sont entrés dans le golfe, ont bombardé et détruit un camp turc. Des réfugiés ayant offert de former un corps auxiliaire, un officier français est arrivé pour choisir les volontaires.

Constantinople, 18 avril.

Le grand quartier général turc communique :

Hier, samedi, un hydroaéroplane ennemi, qui volait au-dessus du golfe de Saros, fut avarié par le feu turc et tomba à la mer devant Sazli Liman. Un second appareil qui s'était porté au secours de l'épave fut atteint et coula. Le cuirassé anglais Lord Nelson, un hydroaéroplane et un autre navire qui s'approchèrent furent également atteints par des obus et se retirèrent. Le sous-marin anglais E 15 a été coulé dans le détroit des Dardanelles, à l'est de Karamlik. Sur l'équipage, comprenant 31 hommes, trois officiers et 21 soldats furent saisis et faits prisonniers. Parmi eux, se trouve l'ancien vice-consul anglais des Dardanelles.

Londres, 18 avril.

Samedi matin, dans la mer Egée, un torpilleur turc lança trois torpilles contre le transport anglais Mantula, qui avait un convoi de troupes à son bord. Le vapeur ne fut pas atteint. Le croiseur anglais Minerva et des destroyers se mirent aussitôt à la poursuite du torpilleur, qui prit la fuite et fut obligé à s'échouer sur la côte de Chio, dans la baie de Kalamoti, où il fut détruit. L'équipage fut fait prisonnier par les autorités grecques. Environ 100 hommes du transport Mantula seraient noyés.

Rome, 18 avril.

Les journaux de Londres annoncent qu'un cuirassé anglais a pénétré, samedi, dans le détroit des Dardanelles et a bombardé Kilit-Bahr.

Rome, 18 avril.

La Tribuna est informée d'Athènes que les Alliés ont débarqué à Lemnos 35,000 hommes de troupes européennes destinés aux opérations contre les Dardanelles.

Dans la mer Noire

Bucarest, 18 avril.

Des vaisseaux russes ont bombardé Kara Bouroun (sur la mer Noire, près de la ligne de Tchataldja, au nord de Constantinople).

Rome, 18 avril.

Le correspondant du Giornale d'Italia à Bucarest télégraphie :

Suivant les déclarations de voyageurs venant de Constantinople, les croiseurs

turcs Breslau et Hamidieh sont rentrés de la mer Noire avec de grosses avaries à leur coque.

En Palestine et en Syrie

Les chrétiens de Palestine, qui sont au nombre de cent mille, se trouvent, par suite des événements actuels, dans un état de misère et de dénuement lamentable. La majeure partie d'entre eux ne vivaient que de commerce et des services rendus aux nombreux pèlerins qui visitaient la Terre-Sainte.

Quatre-vingts pour cent des établissements de commerce ont dû fermer leurs portes quand le gouvernement turc eut fait main basse sur tout ce qu'ils renfermaient. Quant aux touristes et pèlerins, il n'en est plus question maintenant.

Les israélites, qui comptent cent mille âmes, avaient été fort éprouvés, mais ils ont reçu de leurs coreligionnaires d'Amérique 2 millions de francs de secours. Les musulmans, au nombre de quatre cent mille, sont en grande partie propriétaires et vivent de leurs récoltes, ou bien ils sont employés par le gouvernement.

Le Mokattam du Caire apprend que les autorités militaires en Syrie se proposent d'expulser les sujets des puissances alliées, qui ont été jusqu'à aujourd'hui tolérés ou retenus dans l'Empire ottoman. Cette décision s'appliquerait également aux drogmans et agents consulaires qui avaient été internés à Damas ou ailleurs.

Le sultan voudrait abdiquer

Le Temps reçoit de son correspondant à Dédéagatch l'information suivante :

« Un conseil de la dynastie impériale a eu lieu à Constantinople sous la présidence du sultan Mehmed Rehad. A la réunion assistait aussi le cheikh-ul-islam.

« Au cours du conseil, on a examiné surtout l'éventualité de la prise de Constantinople par les Alliés et la nécessité de transférer la capitale à l'intérieur de l'Asie Mineure. On a constaté avec amertume l'absence de l'armée de l'Allemagne, refusant de venir au secours de la Turquie au moment où sa capitale risquerait de tomber entre les mains de l'ennemi.

« Le prince héritier Youssouf Izzeddine a été en termes violents la politique d'aventures d'Enver pacha et des Jeunes-Turcs qui ont conduit le pays à la ruine. Il a regretté qu'avant la guerre il ne se fût pas trouvé des hommes politiques influents assez décidés pour s'opposer aux malheureuses décisions qu'Enver pacha et ses amis faisaient prendre au pays.

« Le sultan, très accablé, a dit qu'il devait son avènement au trône aux Jeunes-Turcs et à leur révolution, mais qu'il aurait préféré n'avoir jamais régné que de voir les malheurs que leur politique inexpérimentée et téméraire a valu au pays. Il a exprimé la résolution bien arrêtée d'abdiquer dans le cas où Constantinople étant en danger, le transfert de la capitale deviendrait nécessaire. En s'adressant au prince héritier Youssouf Izzeddine, il lui a dit qu'il se sentait très fatigué de son règne et qu'il serait heureux si le prince pouvait lui succéder immédiatement. Les autres membres de la dynastie impériale, ainsi que le cheikh-ul-islam, ont exprimé l'opinion que le moment n'était pas encore favorable pour ce changement, l'avènement au trône du prince héritier, hostile à la politique d'Enver pacha, pouvant être le commencement de graves complications intérieures.

Dans les eaux chiliennes

Le gouvernement chilien a adressé au gouvernement britannique une note dans laquelle il se plaint de ce que des croi-

seurs britanniques aient, sans explications, coulé dans les eaux territoriales chiliennes le croiseur allemand Dresden.

Cette note est conçue en termes très courts, et en raison du retard que causerait une enquête sur les faits qu'elle stipule, sir Edward Grey a décidé d'y répondre en présentant purement et simplement les excuses du gouvernement britannique.

Les renseignements acquis par la Grande-Bretagne démontraient que le Dresden n'avait pas voulu accepter l'internement, que ses couleurs continuaient à flotter et ses canons à tirer. Etant donnée cette situation et s'il n'existait aucun moyen pour appliquer la décision des autorités chiliennes d'interner le Dresden, ce navire aurait ainsi pu s'échapper et attaquer le commerce britannique. C'est pour ce motif que les navires britanniques ont, disent-ils, dû pourvoir leur action.

Nouvelles diverses

Le prince héritier Georges de Grèce, arrivé à Brindisi, est immédiatement reparti pour Paris.

M. Venizelos a quitté Poros, à destination d'Athènes.

De fortes secousses sismiques ont été ressenties hier matin, dimanche, en Grèce.

La ville de Salonique est contaminée par la peste.

Le gouvernement bulgare a ordonné le désarmement des bandes de comitadjis.

Confédération

Election au Conseil national

Dans l'élection au Conseil national pour le cinquième arrondissement fédéral, le président de tribunal Bopp, de Bulach, a été élu par 4549 voix. La majorité absolue était de 4474 voix. Ont obtenu des voix MM. Meyer Rusca, 1429, et Schaubli, rédacteur, 2838.

Le Frasn-Valloirbe

Samedi à lieu à Valloirbe, en présence des délégués français du P.-L.-M., du chef du service territorial des chemins de fer et de soixante délégués suisses, parmi lesquels se trouvaient les représentants du Département fédéral des chemins de fer et ceux des C. F. F. L'examen et la reconnaissance officielle des installations de la ligne du Frasn-Valloirbe. Tous les travaux ont été reconnus en parfait état. On espère pouvoir commencer l'exploitation le 1er mai.

Les carabiniers

L'assemblée des délégués de la Société fédérale des carabiniers s'est réunie à B-raz, hier dimanche. On comptait 389 délégués. Le tir fédéral qui devait se tenir à Lausanne en 1915 a été renvoyé à des temps meilleurs. Ce tir devra d'ailleurs être organisé dans des proportions plus modestes et devra servir d'occasion pour rapprocher la Suisse allemande et la Suisse romande.

NOUVELLES FINANCIERES

Valeurs des sociétés de consommation

L'Union des sociétés suisses de consommation, qui groupe maintenant 306 sociétés (387 en 1913), a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 251,278 fr. (299,395 fr. en 1913). Le mouvement d'affaires a été supérieur d'un million à celui de l'exercice précédent. Le capital-actions s'est élevé au dernier de 141,000 à 148,200 fr. et le capital de garantie, de 534,000 à 560,500 fr. La fortune de l'Union est montée de 1,150,000 à 1,350,000 fr.

L'industrie électrique

L'entreprise des forces électriques de la

Suisse centrale, à Lucerne, a enregistré, en 1914, une recette brute de 963,131 fr. Le bénéfice net, tous frais d'intérêts et d'amortissements déduits, s'est élevé à 310,440 fr., ce qui permet la distribution d'un dividende de 6 % aux actions privilégiées, et de 5 % aux actions ordinaires (comme en 1913).

Banque cantonale badoise

La Banque cantonale badoise a réalisé, en 1914, après déduction des intérêts pour le capital de dotation, un bénéfice de 729,126 fr. (1,093,000 fr. en 1913). Le conseil de la banque propose de verser au fonds de réserve 500,000 fr. ; aux réserves spéciales pour l'amortissement de l'immeuble, 100,000 francs, et 500,000 fr. au fonds de pensions.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les régions occupées par les troupes

Une délégation des communes-frontières s'est présentée samedi chez le chef du département militaire fédéral pour le prier d'examiner la question de l'indemnisation des communes qui ont eu à supporter des charges assez lourdes pour les cantonnements pendant la mobilisation.

Le chef du département a assuré la délégation qu'il examinera avec bienveillance cette question, qui a d'ailleurs été déjà soulevée par l'Union des villes suisses et par le canton de Bâle-Campagne.

Les pétitionnaires se basent sur l'article 30 de l'organisation militaire qui prévoit, en effet, pour des cas extraordinaires, qu'il pourra être accordé des subventions fédérales aux communes et aux particuliers.

Sont principalement intéressés les cantons de Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soloure, Valais et aussi les cantons de Vaud, Argovie, Neuchâtel.

On assure que Bâle-Ville a renoncé à toute indemnité.

Les chevaux réquisitionnés

Le Conseil fédéral a fixé le prix de location des chevaux du service actif à 3 fr. 50 pour les chevaux d'officiers et à 2 fr. 50 pour les chevaux réquisitionnés par les communes. Aussitôt que les sommes payées pour la location auront atteint le prix de l'estimation du cheval, on ne paiera plus de location.

CANTONS

TESSIN

Le candidat conservateur au Conseil national. — On nous écrit de Lugano, le 17 :

Le comité conservateur cantonal réuni aujourd'hui à Bellinzona a proclamé candidat au Conseil national dans l'arrondissement nord (Sopracenera), à la place vacante par suite de la démission de M. Cattori, le lieutenant-colonel Alphonse Chicherio Sereni, député au Grand Conseil.

M. Chicherio-Sereni est bellinzonais, et désormais l'un des vétérans du parti. Né en 1859, lieutenant en 1880, capitaine en 1888, major en 1893, lieutenant-colonel depuis une dizaine d'années, il fait partie de notre assemblée législative depuis plusieurs législatures. Il a été à la tête de l'Agence du Credito Ticinese à Bellinzona ; mais on se souviendra que rien d'incorrect ne fut trouvé au sujet de sa gestion. M. Chicherio est, de par sa mère, le neveu de l'inoubliable avocat Louis Gabuzzi, l'un des plus grands bienfaiteurs des œuvres catholiques et en même temps un vaillant lutteur sur le terrain politique, sur le nom duquel les conservateurs s'affirment deux fois dans les élections au Conseil national, en des moments fort difficiles.

D'après l'accord, la parti libéral-radical n'opposera pas de candidat. Mais

en sera-t-il de même du groupe radical-démocratique, qui s'est formellement constitué dimanche dernier ? Il est probable qu'il descendra dans l'arène avec M. Sylvius Molo comme porte-drapeau, ne fût-ce que pour se compter. Dans ce cas, il faudra que les électeurs conservateurs secouent leur torpeur.

VAUD

Décès. — Hier dimanche est décédé à Lausanne M. le docteur Edouard de Cernville, ancien médecin en chef de l'hôpital cantonal, connu par ses travaux sur la tuberculose.

TRIBUNAUX

De mauvais lottiers

Le tribunal militaire du 1er arrondissement territorial (Lausanne) a condamné à deux ans de prison et deux ans de privation de droits civiques le lottier Delaboye et le domestique Fellay, à Lavey, qui avaient écorché le lait destiné à la troupe.

Des gens sans discernement

Le tribunal militaire a condamné à 200 fr. d'amende un agriculteur pour avoir vendu son cheval en France, et à 30 fr. d'amende deux menuisiers qui avaient vendu de la farine.

FRIBOURG

Les sous-officiers suisses à Fribourg

L'ASSEMBLÉE DE SAMEDI

Le grave Rathaus, qui abritait dimanche dernier les journalistes suisses, a ouvert ses portes samedi après midi à deux délégués de la Société fédérale des sous-officiers, qui, tout comme les soldats de la plume, avaient renoncé à toute festivité et à toute réjouissance, pour se consacrer à des intérêts immédiats de leur association. Cent trente délégués avaient répondu à l'appel du comité central. Celui-ci occupait les sièges du bureau du Grand Conseil. M. Alphonse Andrey, architecte, avait pris place au fauteuil présidentiel, assisté de M. Joseph Jehle, vice-président, de M. Georges Scherly, secrétaire, et de M. Maxime Nordmann, caissier. Les délégués, en uniforme, occupaient les bancs de la députation. Aux parois étaient apposés la hammière centrale et les deux drapeaux de la section de Fribourg, tandis que les couleurs nationales, cantonale et communales flottaient sur le vieux Tilleul sur l'Hôtel cantonal et sur l'Hôtel-de-Ville. Militaire était le décor militaire l'assistance, militaires aussi étaient les débats. C'est par un maréchal « Chers camarades » que le sergent Idrey souhaita la bienvenue aux sous-officiers de toutes armes accourus de divers cantons suisses. L'orateur rappela les préparatifs de la fête fédérale de Fribourg, soudainement interrompus par la mobilisation. Il décrit l'angoisse patriotique qui atteignait le cœur des soldats suisses en la mémorable soirée du 31 juillet 1914. Aux yeux des patriotes, l'avenir du pays était en jeu. Le danger est aujourd'hui moins grand ; mais l'heure reste grave et les sous-officiers suisses doivent être toujours prêts à faire tout leur devoir.

L'assemblée de l'an dernier, continue le président central, devait coïncider avec le cinquantenaire de la fondation de Fribourg de la Société fédérale de sous-officiers. On célébra cet anniversaire en montant la garde à la frontière. En priant Dieu de rendre la période commémorative prospère et utile au pays, l'orateur invita ses auditeurs à garder fidèlement le souvenir des sous-officiers lucernois qui jetèrent les bases de l'asso-

Entre deux âmes

Par M. DELLY

IX

Valderez devait, toute sa vie, se rappeler ce déjeuner de noces. Alors que tout son être moral était brisé par une angoisse qui s'accroissait de minute en minute, il lui fallut causer, sourire et demeurer le point de mire de tous les regards, de toutes les attentions. Elle se sentait à bout de forces lorsque, le repas terminé, on se leva pour quitter la salle à manger.

M. de Ghiliac se pencha vers elle :

— Il est temps de vous préparer pour le départ, Valderez, dit-il à mi-voix. Incapable de prononcer une parole, car sa gorge venait de se serrer, tout à coup, elle inclina affirmativement la tête. Puis elle se glissa hors de la salle à manger et gagna le parloir.

Oh ! se trouver seule enfin, loin de tous, loin de lui surtout, dont elle avait senti constamment l'attention portée sur elle, au cours de ce repas ! Pouvait-elle réfléchir enfin... et se dire qu'elle avait eu tort, qu'elle avait commis une faute...

Car n'était-ce pas une faute d'avoir dit « oui », lorsque à ce moment même un insupportable effroi s'emparait d'elle, tandis que le doute affreux de l'abîme moral existant entre son fiancé et elle s'implantait victorieusement dans son esprit ?

Elle avait cédé à une sorte d'affolement, dû à la présence de tous ceux qui remplissaient l'église, à la crainte de l'effet que produirait la réponse négative, à la pensée de l'effrayante colère de son père et de toutes les conséquences d'un tel acte...

« Elle avait dit « oui », et, par ce mot, elle avait tacitement promis d'aimer son mari. Elle devrait donc le faire, malgré tout, quel qu'il fût. Mais, comment y parviendrait-elle maintenant, avec cette défiance, cette terreur au fond du cœur ?

Dans la pièce voisine, dont la porte était demeurée ouverte, un pas ferme et souple fit craquer le parquet. Valderez eut un frisson d'effroi à la vue de la silhouette masculine qui apparaissait. D'un mouvement instinctif, elle recula jusqu'au plus profond de l'embrasement de fenêtre dans laquelle elle se trouvait debout.

M. de Ghiliac s'arrêta un moment. Une légère contraction passa sur sa physionomie. Puis il s'avança vers sa femme en disant d'un ton de froide ironie :

— J'ai vraiment l'air de produire sur vous l'effet d'un épouvantail. Valderez !

Me serait-il possible d'en connaître la raison ?

Une rougeur brûlante remplaçait maintenant, sur le visage de Valderez, la pâleur qui s'y était répandue tout à l'heure. Une sorte d'affolement passa dans son cerveau surexcité, bouillonnant d'angoisse et de doute. Emportée par un besoin de sincérité, elle dit d'une voix tremblante :

— J'ai commis une faute... J'ai compris que j'avais eu tort en cédant à la pression de mes parents, puisque je n'avais pour vous que de la crainte et aucune sympathie. Tout à l'heure, en entendant M. le Curé parler des devoirs de l'épouse chrétienne, j'ai senti que je ne pourrais jamais... à votre égard...

Elle n'osait le regarder, mais elle parlait courageusement, en se disant qu'elle devait, en toute loyauté, lui faire connaître ses sentiments.

— Ah ! ce sont ces petits scrupules de jeunes personnes pieuses qui vous tourmentent... Parce que ce bon prêtre vous a dit qu'il faudrait aimer votre mari et que vous vous sentez incapable de remplir ce devoir ? Rassurez-vous, je ne suis pas si exigeant que lui, et, puisque vous ne me faites pas l'honneur de m'accorder votre sympathie, je m'en passerai, sans vous en faire un crime, croyez-le bien.

Il prononçait ces mots d'un ton de froideur sarcastique, qui soulignait encore la désinvolture ironique de cette déclaration.

Valderez sentit courir dans ses veines un frisson glacé. En levant les yeux, elle rencontra un regard dont l'expression, mélange de raillerie, d'irritation, de défi hautain, était assez difficile à définir.

— Vous comprenez singulièrement le mariage ! dit-elle en essayant de raffermir sa voix.

— Pardon, il n'est pas question de moi ! Vous me faites l'aveu — fort peu flatteur, entre parenthèses — de l'éloignement que je vous inspire. Eh bien ! la sagesse me commande de vous répondre comme je l'ai fait ! Vous ne pensez pas, j'imagine, que cette révélation allait me conduire au désespoir ?

Oh ! non, elle ne l'avait jamais pensé, pauvre Valderez ! Mais elle ne s'était pas attendue non plus à cette ironie glacée après les paroles et le regard de la veuille.

— ... Et, quant à ma façon de comprendre le mariage, je ne sais trop si elle vaut moins que celle d'une jeune personne qui accepte de se laisser forcer la main pour épouser un homme qu'elle ne peut souffrir, et s'avise seulement, après la cérémonie de prévenir son mari de ses véritables sentiments.

— Monsieur !

Un peu de rougeur monta au teint mat d'Elle.

— Je vous demande pardon si je vous offense, c'est vous-même qui venez de m'avouer...

— Que j'avais poussé trop loin l'obésité filiale. J'espérais alors que la sym-

pathe naîtrait entre nous, et j'étais bien résolu, croyez-le, à remplir tous mes devoirs. Mais j'ai compris, tout à l'heure, que j'avais eu tort, que je ne pourrais jamais...

— Un peu tard, il me semble ? La chose est faite, nous ne pouvons y revenir... à moins de demander l'annulation de ce mariage... forcé.

— Oh ! oui, oui !

L'exclamation était spontanée. Un pli d'ironie vint soulever la levre de M. de Ghiliac.

— Etes-vous donc assez héroïque pour considérer sans frémir ce que serait votre vie ici, après une rupture de ce genre ? Elle murmura d'un ton d'ardente souffrance, en abaissant ses longs cils dorés comme pour voiler son regard douloureux :

— Oh ! ne comprenez-vous pas que j'aimerais mieux tout endurer, plutôt que d'avoir prononcé tout à l'heure ce mot qui nous unissait pour la vie !

M. de Ghiliac recula légèrement. Sa physionomie était devenue rigide et ses yeux tellement sombres qu'ils semblaient presque noirs.

— Devant une antipathie si bien déclarée, mon devoir de gentilhomme est de m'incliner, dit-il d'un ton glacé. Mais je ne veux absolument pas de rupture éclatante. Aux yeux du monde, vous demeurerez la marquise de Ghiliac. En réalité, nous vivrons séparés, conservant chacun notre indépendance. Je vais avoir l'honneur de vous accompa-

gner à Arnelles, où, je l'espère, vous voudrez bien, selon nos conventions, vous occuper de Guillemette.

Maintenant, permettez-moi de vous rappeler que nous n'avons plus qu'un quart d'heure avant de quitter les Hauts-Sapins.

— Laissez-moi ici... ce sera beaucoup plus logique, dit-elle d'une voix altérée.

— Me faut-il vous remettre en mémoire le précepte : « La femme doit suivre son mari » ? Je vous libère de toutes les obligations que vous croyez avoir à mon égard, sauf de celle-là. Elle fit un pas vers lui en joignant les mains, avec un regard de supplication poignant.

— Je vous en prie, laissez-moi ici ! Il détourna un peu les yeux en répliquant froidement :

— Ma résolution, sur ce point, est inflexible. Veuillez aller quitter cette toilette, je vous attends au salon.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Schweizerische Zerknappflechten, par C. A. Loosli, Bümpliz (Berne). — Prix : 2 fr. L'auteur donne, dans cette brochure, le plan d'un ouvrage de plus grande envergure où il étudiera les moyens par lesquels la Suisse pourrait se garantir à elle-même après la conclusion de la paix. Ne songeons pas à élargir nos frontières, mais essayons d'acquiescer en partie notre liberté économique.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

ciation. Il termina, en faisant appel à l'esprit de camaraderie et de concorde qui doit unir tous les sous-officiers suisses.

Saluée par de chaleureuses acclamations, l'allocution présidentielle fut aussitôt traduite en allemand par le sergent Leumann (Berne), désigné comme traducteur.

Le sergent-major Winkler (Morat) fonctionna comme traducteur français, et il cumula même la charge de traducteur allemand, lorsque son collègue dut quitter la séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président donna lecture du télégramme suivant, adressé au général Wille :

Les délégués de la Société fédérale des sous-officiers, réunis à Fribourg, envoient à leur général et membre d'honneur, au moment de commencer leurs travaux, un salut patriotique et l'assurance de leur absolu dévouement.

La parole est ensuite au caissier central, M. Maurice Nordmann, qui présente un bref exposé de la situation financière, en mettant d'ores et déjà en garde l'assemblée contre tout excès de dépenses, la caisse des sous-officiers devant subir comme toute autre le contre-coup de la crise économique actuelle.

Les comptes du dernier exercice bouclent, avec 14,247 fr. 44 aux recettes et 13,670 fr. 10 aux dépenses, par un solde en caisse de 577 fr. 34, ce qui porte la fortune sociale à 7,587 fr. 34.

Les comptes sont approuvés, avec remerciements au caissier. La question de l'organe officiel de l'Association, Le Sous-Officier, soulève une longue discussion. Du rapport présenté par le secrétaire central, M. G. Scherly, il résulte que le 15 % seulement des membres sont abonnés à l'organe et que cette proportion ne manquera pas de baisser encore au cours de l'exercice actuel.

Après avoir entendu le caissier central, l'assemblée décide, par 82 voix contre 32, de suspendre la publication de Le Sous-Officier pendant la durée de la mobilisation et de charger de la réorganisation du journal une commission composée du sergent Wassen, à La Chaux-de-Fonds ; de l'adjudant sous-officier Asper, à Bienne ; de l'adjudant sous-officier Wicky, à Lucerne ; du sergent Schoch, à Wyl, et du caissier central.

Le comité proposant d'allouer un subside minimum de 100 francs aux Suisses nécessiteux des Etats belligérants, l'assemblée, après un échange de vues, décide d'élever la subvention à 200 francs.

Sur ce geste, le comité quitte la salle, tandis que les délégués discutent sa gestion : discussion animée et courtoise, que le président provisoire, sergent Schetz, de Neuchâtel, dirige avec une habileté et un tact dignes d'éloges. Le débat clos, les membres du comité sont rappelés et M. Schetz les remercie, au nom de l'assemblée, pour la lourde tâche accomplie par le comité de Fribourg, dans des circonstances particulièrement difficiles.

Après quelques explications de M. Andrey, président, on passe à l'ordre du jour. Les deux nouvelles sections de la vallée de Laufen et d'Unter-Wymenhal sont reçues dans le giron fédéral. Puis, c'est le tractandum, très chargé, des propositions du comité central et des sections, qui est mis en discussion. Signaux, parmi ces questions d'ordre intérieur, celle de la publication d'une plaquette, dans les deux langues, destinée à commémorer le cinquantième de la Société fédérale, question qui est renvoyée à une commission.

Une seconde proposition du comité, demandant de retirer aux groupements de sections, cantonaux ou régionaux, toute représentation aux assemblées de délégués, reste en minorité.

L'assemblée se prononce pour le maintien du statu quo, quitte à réviser les statuts pour assurer une base légale à la représentation visée.

Quant aux propositions des sections, concernant les exercices de marche, les tirés, etc., elles sont pour la plupart adoptées, ou renvoyées pour étude au comité. Il est passé 7 heures, quand le président lève la séance et donne rendez-vous aux délégués à l'Hôtel Terminus, où une soirée familiale tout intime clôtura cette première journée de travail.

L'ASSEMBLÉE DE DIMANCHE

Les sous-officiers ignorent le quart-d'heure académique. A 8 heures, ils étaient à leurs bancs, hier matin, dimanche, et ils applaudissaient la dépêche par laquelle le général Wille répondait aux vœux transmis par l'assemblée de la veille. Voici le télégramme du général :

Sergent Andrey, président de la Société fédérale des sous-officiers Fribourg.

Je remercie les délégués de leur salut patriotique et forme les meilleurs vœux pour la prospérité de la Société des sous-officiers et pour leur noble cause.

Général WILLE.

du jour se poursuit ensuite avec une nouvelle ardeur. Les camarades Asper et Schetz rapportent, au nom de la commission de révision des statuts. Les nouvelles dispositions, concernant pour la plupart des points d'administration interne, sont adoptées sans modification. Il en aurait peut-être été autrement du règlement organique, si le président de la commission de révision, sergent-major Brandlé, n'avait démontré la nécessité d'appliquer provisoirement, pendant une année, le nouveau règlement, sauf à en modifier ensuite certaines dispositions après cette période d'essai. L'assemblée se range à cette manière de voir, non sans que le sergent Schetz ait formulé une réserve, au nom de la minorité de la commission.

La nomination du président central a donné lieu à une belle manifestation de gratitude et de sympathie envers l'un des guides les plus méritants de la Société fédérale, des sous-officiers, le sergent-major Brandlé, professeur à Saint-Gall, qui tint déjà les rênes de la présidence durant l'avant-dernière période et qui fut réélu par 101 suffrages.

L'adjudant-sous-officier Asper et le sergent Schetz recueillent, le premier 19 et le second 4 voix.

Dans une allocution pleine de sentiments élevés, l'élu remercie ses camarades de leur marque de confiance et les assure de son dévouement à leur cause.

On passe à l'élection de six autres membres du comité, le président choisissant lui-même deux de ses collaborateurs.

La question préjudicielle de la représentation des langues nationales au sein du comité donne lieu à une votation. Sur la proposition du sergent Schetz, qui établit que Suisses allemands et Suisses romands sont en nombre quasi égal au sein de la Société, l'assemblée décide, par 63 voix contre 17 et quelques abstentions, d'accorder aux uns et aux autres quatre membres du comité.

Mais comme six membres seulement sont à élire, c'est encore le sergent Schetz qui trouve la solution adéquate et qui évite des froissements. Le nouveau président choisissant deux membres du comité à Saint-Gall, les Suisses romands présentent quatre candidats, en admettent sur leur liste le camarade Asper, de Bienne. Cette proposition est favorablement accueillie et l'assemblée désigne, au scrutin secret, comme membres du comité central : MM. Asper (Bienne) ; Keller (Genève) ; Muller (Zoug) ; Schatz (Neuchâtel) ; Blanc (Vevey), et Leimbacher (Baden).

Conformément à l'article 6 des statuts, et sur la proposition du comité, sont acclamés, comme membres honoraires de la Société : M. le colonel Hoffmann, conseiller fédéral, ancien chef du Département militaire ; M. le colonel Sprecher de Bernegg, chef de l'état-major général ; MM. les colonels commandants de corps Audéoud et Iselin ; M. le colonel Albert Schmid et M. le colonel Feyler.

La section de Saint-Imier renonçant, en raison de la crise horlogère, à organiser la prochaine assemblée des délégués, il est décidé, sur l'offre des Glaronnais, de tenir cette assemblée à Glaris, quand le comité le jugera opportun.

Les deux sections de Saint-Imier et de Werdberg sont désignées pour réviser les comptes de l'exercice en cours.

Etait-il indiqué de fixer des maintenant le lieu et la date de la prochaine fête centrale ? C'est la question que le comité a posée hier aux délégués, en rappelant que quatre sections s'étaient mises sur les rangs : celles de Zoug, de Bienne, de Genève et de Frauenfeld.

Sur la proposition des trois premières de ces sections, dûment motivée par l'adjudant sous-officier Asper, et acceptée par le comité, la désignation du lieu et de la date de la fête centrale est renvoyée à la prochaine assemblée des délégués.

Ayant ainsi fait la part des circonstances, l'assemblée a abordé la grosse question de la suppression de la dernière fête de Fribourg et des conséquences financières qui résultent de cette suppression, pour la section de Fribourg d'abord, et pour la Société fédérale ensuite.

Les délégués ont commencé par reconnaître le dévouement apporté par la section de notre ville dans la préparation de la fête si bruyamment interrompue. Ils ont voté, à titre de reconnaissance, l'attribution aux membres du comité d'organisation de la médaille d'argent frappée à l'occasion de la fête de Fribourg. Ce témoignage rendu, à l'unanimité des membres présents, l'assemblée a entendu un exposé sommaire de l'appointé Léon Brunisholz, président de la section de Fribourg, sur le résultat financier de l'entreprise assumée avec tant de patriotisme et d'entrain par les sous-officiers de notre ville.

Les dépenses de la fête de Fribourg se sont élevées à 33,000 fr., et les recettes disponibles (subsidés et prix en argent) peuvent être estimées à 11,500 fr., à laquelle somme venaient s'ajouter 5000 francs environ de prix en nature.

La section de Fribourg espère obtenir encore quelques subventions bénévoles, d'où le retard apporté à la présentation des comptes définitifs. Quant aux prix en nature, si généralement sous-estimés, elle proposerait de les attribuer, par le moyen d'une tombola, aux sections des

sous-officiers qui s'étaient inscrites pour la fête. Il resterait néanmoins un déficit considérable, qu'il s'agirait de combler en faisant appel à la caisse centrale, et en percevant peut-être un supplément de cotisation.

Le représentant de la section de Fribourg se borne à la première proposition, en insistant sur les circonstances, dont on ne saurait rendre les Fribourgeois responsables.

Ces explications n'ont pas trouvé, nous a-t-il semblé, parmi les délégués, l'écho sympathique qu'on eût souhaité, étant donné, d'une part, les conjonctures présentes, et, d'autre part, la générosité et le patriotisme avec lesquels la population de Fribourg avait préparé la fête des sous-officiers.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la discussion, qui fut longue et par instants pénible.

Deux décisions seulement sont à noter. La première, c'est l'allocution, à la section de Fribourg, d'une subvention de 2000 fr. à verser par la Caisse centrale. La seconde, présentée par les sections de Zurich et de Lausanne, consisterait à obliger la section de Fribourg à rembourser immédiatement aux membres qui l'avaient versé le montant de la carte de fête.

La section de Fribourg a naturellement fait toutes les réserves de droit que comportait une telle décision.

Diverses autres questions d'ordre secondaire : suppression du rapport du comité central et suspension de l'activité des sections durant la mobilisation, maintien de la cotisation à 80 centimes par membre, proposition de suspension de l'assurance des membres, etc. sont encore mises en discussion et résolues selon l'avis du comité. Il est près de 2 heures quand le président déclare que les tractanda sont finiqués.

LE BANQUET

Après une longue séance, on peut s'imaginer si les délégués firent honneur au substantiel banquet qui les attendait aux Charmettes. Malheureusement, il fallut écourter ce dernier acte de la fête, les sous-officiers de la Suisse allemande devant prendre déjà le train de 4 heures.

Il n'y eut qu'un seul discours, prononcé par M. Andrey, président sortant de charge, discours bref et sans phrases, et cependant éloquent par l'accent de cordialité que sut y mettre l'orateur. Le président salua d'abord les représentants des autorités : M. Marcel Niederweid, conseiller d'Etat ; M. le syndic Weck et M. Paul Menoud, conseiller communal. Il y ajouta des félicitations particulières à l'adresse de nos pouvoirs publics, dont l'appui moral et financier permit à la section de Fribourg d'assumer les responsabilités d'une fête fédérale, et qui, une fois la fête supprimée, abandonnèrent patriotiquement leur subvention à la caisse de l'entreprise.

Ceci dit, au milieu des bravos de l'assistance, M. Andrey adressa un souhait chaleureux aux camarades sous-officiers, en s'excusant de son laconisme, conformément au principe qui veut que l'armée soit une grande muette.

Des applaudissements chaleureux accueillirent le toast présidentiel. Puis ce fut, au milieu des serrements de mains et des « au revoir », la proclamation des résultats des concours d'exercices de marche et de travaux écrits. Nous en publierons la liste demain.

Parc de division 2

Par ordre daté du 15 avril, le parc de division 2 est rappelée en service pour le 26 avril, à 2 heures du soir. Place de mobilisation : Lyss.

La moitié du parc, soit le groupe 3, est recrutée dans les cantons de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel et dans le Jura bernois.

Examens d'apprentis

L'exposition des travaux des examens d'apprentis est ouverte et restera ouverte au public jusqu'au dimanche 25 avril. Toutes les personnes qui s'intéressent à la cause de l'apprentissage sont priées de vouloir bien honorer cette exposition de leur présence.

Arrestation. — Samedi soir, l'agent de sûreté Grivel et le gendarme Decoster, de Cotens, ont procédé à une bonne capture, dans la forêt située entre Chérens et Villarbiond. On avait remarqué, dans la contrée, la présence de vanniers aux allures louches. D'après le signalement donné, les agents crurent qu'il s'agissait notamment d'un nommé P., qui s'était évadé de la colonie de Bellechasse, il y a deux ans. Ils ne se trompaient pas. P., en effet, rôdait dans la contrée, en compagnie de son frère. Ils furent arrêtés tous deux, après une chasse mouvementée dans la forêt, et grâce au flair d'un chien de police appartenant au gendarme de Cotens.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 1/2 h., répétition au local. Club sténographique. — Les séances ont lieu ce soir, lundi, à la même heure. Société de gymnastique des hommes. — Ce soir, lundi, à 8 1/2 heures, leçon à la halle.

Buvez le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

Bulletin russe

Pétrograd, 19 avril.

Vestnik. — Communiqué du grand état-major, le 18 avril, à 10 heures du soir : Au commencement de mars (vieux style), nous ne possédions la ligne principale des Carpathes que dans la région de Doukha, où notre dislocation formait un angle extérieur.

Tous les autres cols depuis Lupkof et plus à l'est étaient aux mains de l'ennemi.

Nos armées reçurent comme tâche de développer avant la saison mauvaise nos positions qui dominaient les sorties dans les vallées hongroises.

Vers l'époque indiquée, le gros des forces autrichiennes concentrées pour déloger Erzemysl se trouvaient entre les cols d'Uzok et de Lupkof. C'est dans ce secteur que fut projetée notre attaque.

Nos troupes avaient à opérer une attaque de front dans des conditions de terrain très difficiles. Aussi, pour faciliter cette tâche, une attaque auxiliaire fut-elle décidée sur le front de la direction de Bartfeld, jusqu'à Lupkof.

Cette attaque secondaire, déclenchée le 19 mars, eut son développement complet déjà le 23 mars.

Le 28 mars, nos troupes commencèrent l'attaque principale dans la direction de Baligrod, enveloppant les positions de l'ennemi de l'ouest à l'est, c'est-à-dire à la source du San.

L'ennemi opposa une résistance des plus acharnées à l'offensive de nos troupes. Il avait massé sur le front de Bartfeld jusqu'au col d'Uzok tout ce dont il pouvait disposer. Il y avait même des troupes allemandes et des hommes de la cavalerie démontés.

Ces effectifs dépassaient 300 bataillons. En outre, nos troupes avaient à surmonter les sérieuses difficultés naturelles qu'elles rencontraient à chaque pas. Néanmoins, déjà le 5 avril, soit 18 jours après le début de notre offensive, la vaillance de nos troupes nous avait permis de réaliser la tâche impossible et nous nous étions emparés de la chaîne principale des Carpathes sur le front Reghetof-Volosate, long de cent-dix verstes.

Les combats ultérieurs ont eu le caractère d'actions de détail ayant pour but de consolider les succès obtenus. En somme, sur tout le front des Carpathes, dans la période du 48 mars au 12 avril, l'ennemi, ayant subi des pertes énormes, ne nous abandonna pas moins de 70,000 hommes, dont environ 900 officiers. En outre, nous primes plus de 30 canons et 200 mitrailleuses.

Le 16 avril, les actions dans les Carpathes furent concentrées dans la direction de Rostok. Malgré les pertes énormes qu'il avait subies l'ennemi fit au cours de la journée, avec de grandes forces, seize attaques stériles contre les hauteurs que nous avions occupées à l'est de Telepovec.

Dans la nuit du 17 avril, après un combat acharné, nos troupes s'emparèrent de la hauteur au sud-est du village de Pologne, où nous fîmes de nombreux prisonniers. Trois attaques ennemies contre cette hauteur furent repoussées.

Les autres secteurs du front sont sans modification.

Le sort de la Belgique

Portland (Etats-Unis), 19 avril.

Havas. — Dans une lettre qu'il a fait lire en public, M. Dernburg, ancien ministre des colonies allemandes, déclare que le libre passage sur toutes les mers et les débouchés pour le commerce allemand à travers la Belgique assurerait une paix permanente. M. Dernburg ajoute que l'empereur ne recherche aucune acquisition territoriale, mais il faut que l'industrie allemande jouisse d'un libre essor. Toutefois, M. Dernburg conclut : En ce qui concerne la conquête de la Belgique, elle a été payée par le sang allemand. Elle ne saurait être restituée aussi longtemps que ce pays sera sous le contrôle politique de l'Angleterre.

Les avions français en Alsace

Bâle, 19 avril.

Selon les journaux badois, samedi après midi et hier, dimanche, des avions français ont de nouveau survolé la zone neutre de la Haute-Alsace, jetant des bombes sur différentes gares. Ils ont bombardé aussi la gare de Colmar, endommageant la ligne principale de Neufbrisch.

L'affaire Swoboda

Paris, 19 avril.

Havas. — Le Journal annonce que le rapporteur, dans l'affaire Swoboda, aurait achevé l'examen du dossier relatif à l'incendie de la Touraine et que l'inculpation ne serait pas maintenue. Il reste à examiner la question d'espionnage.

Protastation italienne

Paris, 19 avril.

Havas. — L'Echo de Paris apprend de Salonique, que l'Italie aurait protesté énergiquement, à Constantinople, contre

l'interdiction faite aux étrangers de quitter Smyrne.

L'attaque des Dardanelles

Constantinople, 19 avril.

Les Anglais continuent leur installation à Ténédos et à Lemnos. Dans les deux îles, ils ont créé une censure anglaise pour les lettres et les dépêches. Des officiers anglais se sont rendus à Mytilène et y ont fait des relevés topographiques.

On croit que les Alliés ont débarqué des troupes aussi à Mytilène.

Constantinople, 19 avril.

Le quartier général communique les détails suivants sur la perte du sous-marin anglais E-15 :

Le sous-marin, renforcé par un croiseur, était parti le 18 mars, de Plymouth et était resté une nuit à Gibraltar. Il se rendit de là à Malte, puis dans le port de Mustros (île de Lemnos), où il resta six jours. Après s'être arrêté encore une journée près de Ténédos, il en partit vers minuit et pénétra, à 2 heures 20 du matin, dans l'entrée des Dardanelles. Vers 2 h. 1/2, il plongea, pour éviter la lumière de nos projecteurs. Emporté par le courant, il heurta le rivage, vers 6 h. 1/2 du matin. Sa tourelle sortit de l'eau. Nos batteries ouvrirent le feu sur le sous-marin. Le premier obus atteignit la passerelle du commandant et tua le capitaine. Le second obus atteignit le compartiment des machines électriques, de sorte que l'équipage fut obligé de quitter le bâtiment. Des troupes turques se rendirent aussitôt en barques, sur les lieux, pour sauver l'équipage du sous-marin. Les marins anglais blessés furent conduits à l'hôpital, où ils sont soignés.

Londres, 19 avril.

Havas. — L'Amirauté annonce que 24 cadavres des hommes du Mantua (voir 2^e page) ont déjà été identifiés ; 27 hommes ont disparu.

Les pertes sont dues à des accidents survenus aux canots.

Le transport est indemne.

Le ravitaillement turc

Constantinople, 19 avril.

Le ministère de la guerre communique officiellement :

Afin d'éviter le renchérissement des céréales, l'importation du blé, de l'orge et du seigle d'Anatolie pour les besoins de la population de Constantinople et de quelques autres villes se fera exclusivement par l'intermédiaire des autorités de la capitale pendant la durée de la guerre.

Turcs et Anglais en Mésopotamie

Constantinople, 19 avril.

Le quartier général turc communique : « A la suite d'attaques de nos avant-gardes, dans la région de Bassora (Mésopotamie), des combats ont eu lieu dans les environs de Schabiat et d'Abdel-Hejisze. Nos troupes parvinrent à pénétrer dans les positions fortifiées de l'ennemi, mais elles se retirèrent après l'arrivée des renforts anglais. »

Londres, 19 avril.

Havas. — Le succès des opérations de Schabiat, en Mésopotamie, a été complet.

Le retrait des Turcs s'est accentué. Nous avons fait 200 prisonniers le 14 avril et avons pris encore plusieurs mitrailleuses.

Dans leur fuite précipitée, les Turcs ont abandonné de grandes quantités de tentes, d'équipements, d'approvisionnement, 700,000 cartouches et 450 caisses d'obus.

D'après les prisonniers, les Turcs, sans compter les Arabes, disposent sur ce point de deux divisions d'infanterie, avec 32 canons.

Navire grec torpillé

Amsterdam, 19 avril.

Havas. — Vingt-deux hommes du vapeur grec Hellas Pontos sont arrivés à Flessingue (Hollande). Ils racontent que leur navire a été torpillé dans la mer du Nord, le 17 avril, à cinq milles du bateau-phare de Nord-Hinder.

Aucun avertissement n'a été donné au vapeur. Le capitaine, grièvement blessé, est à l'hôpital de Flessingue.

Démenti

Berlin, 19 avril.

Les journaux ont reproduit, le 17 avril, une interview que le directeur de la Hamburg-Amerika Linie, M. Ballin, aurait accordée à un correspondant du New-York Herald.

On y déclare que l'empereur aurait autorisé M. Ballin à dire que la guerre aurait pu être évitée, si l'Angleterre était prête à entrer en campagne. Dans ce cas, l'Autriche aurait cédé à la pression russe et aurait changé d'alliance vis-à-vis de la Serbie.

L'agence Wolff est autorisée à déclarer que M. Ballin n'eut aucune entrevue avec un correspondant du New-York Herald et n'a jamais fait les déclarations en question. Il en résulte donc que M. Ballin n'a pu donner à cette occasion les appréciations de l'empereur.

Ainsi, toutes les considérations greffées sur cette interview tombent d'elles-mêmes.

SUISSE

La neutralité de la Suisse

Rome, 19 avril.

Siefani. — M. Motta, interviewé par un correspondant de la Tribuna, a fait l'éloge de la presse italienne. Il a déclaré que la neutralité suisse est et restera absolue. Il a démenti, sur sa parole d'honneur, l'existence de traités avec l'Allemagne contre l'Italie. Il a ajouté que, si la Suisse ne gardait pas sa neutralité, elle serait, par ce fait, irrémédiablement perdue comme nation indépendante et se dissoudrait automatiquement entre les nationalités qui la composent. Dans aucun moment de notre histoire, les rapports de l'Italie et de la Suisse n'ont été aussi cordiaux et aussi confiants qu'actuellement. Au début de la guerre, l'Italie a déclaré qu'elle considérait comme indispensable à sa sécurité la neutralité de la Suisse, qu'elle ne violerait jamais. La Suisse a répondu qu'elle aurait gardé à tout prix, envers et contre tous, sa neutralité.

Il faut exclure l'idée que la Suisse propose la paix. La Suisse la désire et serait heureuse d'y collaborer, mais y penser actuellement serait prématuré.

Le correspondant de la Tribuna fait les plus vifs éloges de la personnalité de M. Motta.

L'affaire Sauerbruch-Frels

Zurich, 19 avril.

M. Enderli a développé ce matin, lundi, au Grand Conseil, sa motion demandant la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner la situation de la clinique de chirurgie de l'Université. Il a maintenu le fait que le professeur Sauerbruch a voulu examiner les opinions politiques du docteur Frels et d'un autre assistant.

Le professeur a assuré, en outre, de sérieux avantages à des sujets allemands au préjudice de ressortissants suisses. Sur douze assistants de la clinique, sept sont Allemands et cinq Suisses, et depuis la nomination de M. Sauerbruch, aucun assistant de langue française n'a été admis à la clinique.

Le motionnaire demande qu'on recherche les moyens de remédier à cette situation.

La pêche

Genève, 19 avril.

Une entente étant intervenue entre les trois cantons de Vaud, Valais et Genève, de nouvelles dispositions ont été prises relativement à la pêche et à la vente du menu fretin qui était jusqu'ici prohibée. Aux termes des dispositions nouvelles de l'arrêté intercantonal, on pourra désormais pêcher et vendre les perchettes, gardons et ablettes.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

8 avril. — Fragnière, Charles, fils d'Adolphe, ramoneur, de Fribourg, et de Marie, née Anderet, rue de Lausanne, 35.

10 avril. — Vonlanthen, Maurice, fils de Laurent, tonnelier, de Guin et de Marie, née Mulhauser, Neuveville, 80.

Sieber, Gabrielle, fille de Robert, ajusteur au F.-M.-A., de Remaufens, et de Jérôme, né Kratinger, pet. Windig, 343.

11 avril. — Heller, Marguerite, fille de Max, instituteur, de Courlevon et Lourrens et d'Ida, née Michel, route de Villars, 11.

14 avril. — Stämpfli, Henri, fils de Joseph, ouvrier de fabrique, de Brunisried, et de Marie, née Fontana, route de Bernigry, 39.

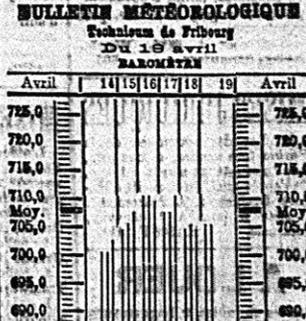
Promesses de mariage

9 avril. — Winkler, Eugène, marchand de bois, de Fribourg et Guin, né le 16 janvier 1875, avec Sutter, Lina, de Schnottwil (Berne), domiciliée à Buren-o.-A., née le 24 novembre 1892.

23 avril. — Sormani, Raymond, peintre-gypcier, de Ponte-Tressa (Tessin), né à Fribourg le 29 mars 1892, avec Pillet, Anna, tailleur, de Cernex (France), née à Orsonnes le 11 décembre 1894.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Fribourg le 19 avril



TEMPS PROBABLES

dans la Suisse occidentale Zurich, 19 avril, midi.

Brumeux par zones. Le matin, doux et un peu nuageux.

C'est absolument frappant

le soulagement que vous donne l'application de quelques emplâtres BEOCO sur les places douloureuses en cas de rhumatismes ou de lumbago. Aussi contre l'asthme, ces emplâtres sont employés avec grand succès.

Exiger le nom BEOCO. Dans toutes les pharmacies, à 1 fr. 25.

Jeune homme

ayant fait ses classes littéraires et pouvant faire traductions d'allemand, d'anglais ou d'espagnol est demandé.

Adresser offres de services sous pli fermé, à l'agence Haassenstein & Vogler, Fribourg, sous H 1616 F. 1450

ROMONT

Dr JAMBÉ absent jusqu'à nouvel avis, remplacé par le Dr FRAGNIÈRE, interne des Hôpitaux de Genève.

ON DEMANDE

un bon cocher-jardinier

de 1^{er} au 15 mai, sobre et honnête. Excellentes références exigées. H 1595 F 1435
S'adresser: M. de Boccador, rue de Morat, 234, Fribourg.

Cocher-charretier

DEMANDE PLACE
S'adresser sous H 1593 F. à Haassenstein & Vogler, à Fribourg. 1434

ON DEMANDE

une ouvrière tailleuse
chez Julienne Etienne, à Belfaux. H 1599 F 1437

Ouvrières

trouveront travail stable à la Fabrique de Cartonnages S.A., Fribourg (Neuveville).

ON A TROUVÉ

à Pérolles, un petit portemanteau contenant quelque argent.
La personne qui l'a perdu peut le réclamer à la Direction de l'Imprimerie Saint-Paul, avenue de Pérolles, à Fribourg.

On demande à louer

dans le quartier de Pérolles, pour le 25 juillet prochain, une chambre non meublée et une petite cuisine ou petite chambre pouvant servir de cuisine, pour deux personnes tranquilles.
S'adresser, sous pli fermé, à l'agence Haassenstein & Vogler, Fribourg, sous chiffres H 1615 F.

Vente d'immeubles

Mardi 27 avril, des 2 h. de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, en la salle du Tribunal, à Fribourg, les immeubles appartenant à la masse en faillite de Lucien Schorderet, comprenant :

1^{er} lot :
Maison avec magasin, cave et cour de 102 mètres, sise à la rue du Pont-Suspendu.
Prix d'estimation : 18,000 fr.

2nd lot :
Habitation, grange, écurie, remise et place de 200 mètres, sise à Prez-vers-Noréaz.
Prix d'estimation : 1400 fr.
Les conditions de vente déposent à l'office. 1438-474

Je désire un meuble, une machine, un objet manufacturé quelconque, je m'adresse directement à l'Office commercial et industriel, à Bulle, Grand-rue, 29.

Pourquoi ? Parce que par son intermédiaire absolument gratuit, je profite de son expérience et suis certain d'être servi au mieux de mes intérêts tout en favorisant l'industrie du pays. 1438-473

A louer, à proximité de la ville, pour la saison ou pour l'année,

maison de campagne

meublée
12 chambres, jardin d'agrément, potager, verger, belle vue, prix avantageux.
S'adresser à M. H. Week, Auby, banquiers. 607

MISES JURIDIQUES

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, à tout prix, le vendredi 25 avril, à 1 1/2 h. de l'après-midi, au domicile d'Honoré Brunholz, à Praroman : 1 chat à poil, 2 chevaux, 3 harnais. H 1606 F 1441

A LOUER

pour le 25 juillet, 2 logements de 5 chambres et dépendances dans maison neuve, rue du Tir, avec tout le confort moderne.
Idem : 1 logement de 6 chambres, à la rue de Romont.
S'adresser à M. H. Hoggmons, entrepreneur, avenue du Midi, 17. 493

Mises juridiques

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, au plus offrant, le vendredi 23 avril, à 9 h. du matin, au domicile d'Alfred Henzly, à Nierlet-les-Hois : 2 porcs et 1 veau.



CADEAUX

pour Premières Communions

ET

CONFIRMATIONS

Livres de prières luxe et ordinaires (avec écrins).
Chapelets de luxe et chapelets simples (avec étuis).
Médailles or, argent, vieux argent et tantalis.
Croix nacre, ébène, argent, creuses et massives.
Imagerie fine et ordinaire avec impression spéciale.
Crucifix pour suspendre et à pied, luxe et ordinaire.
Bénitiers sur fond chêne ou velours.
Statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph et autres saints.
Grand choix d'articles utiles et de fantaisie.

Librairie catholique

130, Place Saint-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG



Office cantonal du travail, Fribourg

BUREAU OFFICIEL DE PLACEMENT

S'occupe du placement du personnel de tout genre, pour la ville et pour la campagne.

Les ordres sont reçus verbalement, par écrit et téléphoniquement.

Service gratuit pour employeurs et employés

Bureau pour personnel masculin : Avenue de Pérolles, 12 (téléphone 2.62).

Bureau pour personnel féminin : rue de l'Hôpital, 11 (téléphone 4.88).

Office central des apprentissages, Chancellerie.
Les listes des places vacantes et du personnel disponible sont publiées hebdomadairement par la Feuille Officielle.

L'ADMINISTRATION.

MONTRE MUSETTE

'infaillible, élégante, solide.

Garantie 5 ans
Ancr. 8 rubis, forte boîte nickel blanc pur. Fr. 18.—
Acompte. Fr. 6.— Par mois, Fr. 3.—
Ancr. 15 rubis, forte boîte argent. Fr. 35.—
Acompte. Fr. 10.— Par mois, Fr. 5.—

Au comptant, 10% d'escompte
Demandez le catalogue illustré, gratis et franco
Surtout, achetez vos montres directement aux fabricants :

GUY-ROBERT & Co

LA CHAUX-DE-FONDS, 3
Ancienne maison suisse, fondée en 1871

A VENDRE

à distraire, 7000 pieds de bon foin et regain.
S'adresser à M. Célestin Gramaud, Le Pâquier.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, à tout prix, le jeudi 22 avril, à 2 1/2 h. de l'après-midi, au domicile d'Alexis Grand, à Vuisternens-en-Ogoz : 1 faucheuse, 1 romaine et 1 char à pont. H 1608 F 1443

A REMETTRE

pour cause de départ de Bulle, au centre de la ville

un magasin de tissus

ayant accès sur 2 places et pouvant facilement être affecté à d'autres commerces. Reprise facultative.
S'adres. : Hôtel de l'Union, Bulle. H 514 B 1351

JEUNE FILLE

propre, connaissant à fond la couture, demande de place pour aider au ménage, éventuellement comme bonne d'enfants.
S'adresser sous H 1610 F. à Haassenstein & Vogler, à Fribourg. 1445

On demande placiers

pour la vente à domicile, par souscription, d'un tableau (Mobilisation). Bonne commission Grande vente assurée. — Adresser offres à P. Sagne, éditeur, Corcelles (Neuchâtel). 1448

On demande, pour la Suisse centrale, une

BONNE

sérieuse, catholique, âgée de 20 à 25 ans, pour la cuisine et les travaux de ménage. Bon salaire et vie de famille.
S'adresser sous U 1504 Lx. à Haassenstein & Vogler, Lucerne.

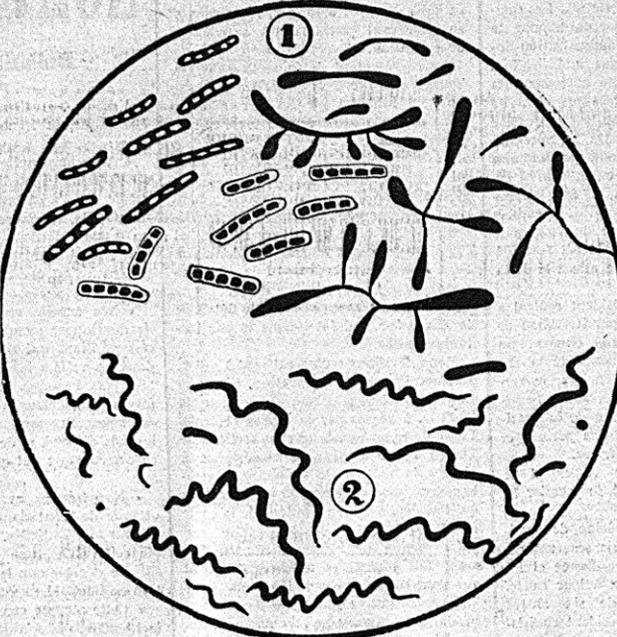


A VENDRE

à proximité de la ville, une maison d'habitation

comportant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant.
S'adresser par écrit, sous chiffres H 145 F., à Haassenstein & Vogler, Fribourg. 164

TERRIBLES MONSTRES



1. Bacilles de la Tuberculose. — 2. Microbes de la salive.

Chacun sait que la Tuberculose tue chaque année plus de dix millions de personnes sur la terre, c'est-à-dire plus du quart de la population de la France. Aucune guerre dans aucun temps n'a fait autant de victimes.

Tout le monde sait aussi que cette terrible maladie a pour cause de mauvais microbes, dont on voit ci-dessus la représentation. Le Goudron-Guyot tue la plupart de ces microbes. Aussi, le meilleur moyen de se préserver de la Tuberculose est de prendre à ses repas du Goudron-Guyot. C'est que le Goudron-Guyot est un antiseptique au premier chef ; et en tuant les microbes nuisibles, il nous prévient et nous guérit de beaucoup de maladies. Mais il est tout particulièrement recommandé contre les maladies des bronches et de la poitrine.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître, en peu de temps, le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poulmon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de l'asthme et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable GOUDRON-GUYOT.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse : Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.

Agence Générale pour la Suisse : Malson G. Vinci, 8, Rue Gustave Revilliod, Genève.
Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.

La Maison G. Vinci, 8, rue Gustave Revilliod, à Genève, agence générale pour la Suisse de la Maison Frère de Paris, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon échantillon de Goudron-GUYOT ou de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de La Liberté.

Dépôt en gros à Fribourg : Pharmacie Bourgnicht & Gottrau.

ON DEMANDE

un garçon, de 15 à 17 ans, catholique, pour aider aux travaux de la campagne. Entrée tout de suite.

S'adresser à Philipp Brülhart, Ecuviens (Fribourg).

PENSION

pour MM. les Etudiants et employés de bureaux, prix très modérés avec ou sans chambre.
S'adresser sous H 1540 F. au bureau Haassenstein & Vogler, Fribourg. 1383

ON DEMANDE

chez un agriculteur et dépositaire postal

un garçon

de 15-17 ans. Occasion d'apprendre l'allemand. Gages selon entente. Vie de famille assurée.

Hofmeier, dépositaire postal, St.-Pantaléon (Soleure).

On demande comme volontaire, un jeune

HOMME

robuste, de 17 à 18 ans, pour légers travaux de jardin. Très bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille.
Offres à J. Isten, jardinier-horticultrice, Unterwörli (Zoug). H 1471 Lx 1408

Tonneaux

d'huile et d'extraits

en n'importe quelle quantité, sont achetés à bon prix par Joseph FRIES commerce de tonneaux en gros Emmenbriedle (Lucerne).

A VENDRE

un domaine

de 12 poses de terrain cultivable avec un peu de forêt, ainsi que les bâtiments.
S'adresser à veuve Ruchell, au Schenkerberg, près Fribourg. H 1543 F 1388

A LOUER

pour le 25 juillet prochain

divers appartements

de 5 et 6 chambres de maître, chambre de bains, chambre de bonne et dépendances ; confort moderne. H 880 F 841
S'adresser à Alfred Blanc, avocat, route de Villars, n° 3.

Les propriétaires qui ont des chevaux à abattre

n'ont qu'à s'adresser directement à la

Bouchérie chevaline Pidoux

A LAUSANNE

Tel. 3505

En cas d'accident, on se rend immédiatement sur les lieux.

VINS NATURELS

Tessinois nouv. Fr. 28 les 100 lit.
Italien, de table » 34 cents
Barberato, fin » 48 »
Stradella blanc » 50 »
Chianti, extra » 52 »
Vatellino » 65 »
12 bouteilles Barbera vieux (pour malades) Fr. 12.— 811
Stauffer, frères, Lugano.

EFFICACITÉ CERTAINE

Migraines, Grippe, Névralgies, etc.

CÉPHALINE

Remède souverain
A. G. Pettit, ph., Yverdon.
150 ls boîtes. Toutes pharmacies.
Dépôt : Pharmacies Bourgnicht & Lapp. 707-212

Vente de titres

Vendredi 23 avril, à 11 h. du jour, à la salle du Tribunal, à Fribourg, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques :

1 lot Canal Panama 1888 ;
1 action Tramway de Fribourg, de 200 fr. ;
1 lot Empire Ottoman 1870, de 400 fr. ;
1 obligation 5 % emprunt Russe 1866, à 100 fr.

La vente aura lieu à tout prix.

AVIS

A vendre, à transporter, un joli hangar, d'une superficie de 60 m., taxé 1070 fr., pouvant servir de remise et hucher, etc., en très bon état.
S'adresser d'ici au 22 avril prochain, au sous-signé.

Marcel Jollin, caissier FARVAGNY.

A vendre environ 15,000 pieds

de foin et regain

à distraire, à quantité voulue.
S'adresser sous H 1571 F. à Haassenstein & Vogler, à Fribourg. 1411-463

Vente d'immeubles

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, en la salle du Tribunal, à Fribourg, vendredi 23 avril, des 2 h. de l'après-midi, les immeubles appartenant à la masse en faillite de Clémence Schitmer, comprenant :

1^{er} lot
Hôtel de la Grappe, mobilier compris, avec boulangerie et logements, estimée 85,000 fr.

2nd lot
Maison avec magasin, sise à la rue de la Préfecture, N° 205, estimée 15,000 fr.

Les conditions de vente déposent à l'office. 1400

APPARTEMENT

A LOUER

comportant 3-4 chambres, cuisine, cave, galeries, lumière électrique, situé à la rue du Pont-Suspendu, 2nd étage, pour tout de suite ou à convenir. Prix : 500 fr.

Pour renseignements, s'adresser à l'avocat A. Anderson, Fribourg. H 1553 F 1391

A LOUER

à Oberried, près de Souveney, dès le 1^{er} juin au 1^{er} octobre, un appartement de 2 chambres, meublées ou non, avec cuisine, cave et jardin. Lumière électrique, eau à proximité, bois sec à disposition. Bâtiment neuf en briques, bien exposé au soleil.

S'adresser à M. Louis Richard, juge de paix, à Zénaux. H 1569 F 1404

PRIÈRE POUR LA PAIX

COMPOSÉE ET ORDONNÉE

PAR SA SAINTETÉ LE PAPE BENOIT XV

En vente à la Librairie catholique et à la Librairie St-Paul, à Fribourg.
Prix : 10 cent. la dotz ; 60 cent. le cent. Port en sus.
On trouve également aux Librairies St-Paul, la même prière, TEXTE ALLEMAND, aux mêmes conditions.

COTONS A TRICOTER

Demandez partout les bonnes qualités suisses suivantes :

Coton « Eclair »
Coton « Corbeau »
Coton « Perlé » « ÉCUREUIL »

Seuls fabricants de ces marques déposées :

J. J. KONZLI & Co, à STRENGELBACH

— Canton d'Argovie —

La fabrique ne fournit pas aux particuliers.

Mises des vins de l'Hôpital de Fribourg

RÉCOLTE 1914

Lundi 26 avril, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la cave de l'Hôpital, à Fribourg.

Désignation des vases :

Calamin 1914
Vase N° 1 693 litres | Vase N° 21 946 litres
» » 2 600 » | » » 22 750 »
» » 3 604 » | » » 23 546 »
» » 4 1115 » | » » 28 900 »

Rhex 1913 1105 litres

Rhex 1914

Vase N° 15 2985 litres à miser par 500 litres
» » 29 1481 »
» » 30 1523 »
» » 31 1187 »
» » 32 1270 »

Béranges 1914

Vase N° 20 4783 litres à miser par 500 litres

Les personnes qui désirent prendre connaissance des conditions de mises doivent s'adresser au tonnelier de l'Hôpital. H 1512 F 1 66

Pour l'administrateur.

Violonistes - Violoncellistes

Essayez les cordes préparées par

Alfred VIDOUZE, luthier du Conservatoire de Genève

Elles sont justes, solides, sonores. Ce sont les meilleures et les moins chères ! Nombreuses attestations.
2 médailles d'or : Berne 1914, Lyon 1914

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la

Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui parvient à la guérison des ulcères, varices, plaies, tumeurs ouvertes, etc. 380-315

qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte : Fr. 1.25 dans toutes les pharmacies.

Dépt : A FRIBOURG : Bourgnicht & Gottrau, Lapp



Véritables faucheuses « Mc Cormick »

Faucheuses, râtaux à cheval.

Meules pour faucheuses.

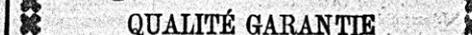
Supports de timon.

Conteaux pour faucheuses, lames,

doigts et tous les accessoires.

QUALITÉ GARANTIE

E. WASSMER, Fribourg



Ecole de laiterie, Pérolles

FRIBOURG

Ouverture du prochain cours semestriel et annuel lundi

3 mai prochain.

LA DIRECTION.

SOURCES de l'ÉTAT FRANÇAIS

VICHY CELESTINS

Eau de table et de régime des